

Scène Active

*Mesure d'insertion sociale et professionnelle
pour jeunes en situation de vulnérabilité*

ACCROCHE

Association genevoise pour la valorisation de projets d'insertion de jeunes

Case postale 1376 – 1227 Carouge

Tél. 079 922 79 29

contact@accroche.ch

www.accroche.ch

www.sceneactive.ch

Octobre 2017

INDEX

<i>LE PROJET EN BREF</i>	4
<i>RESPONSABILITÉ DU PROJET</i>	6
<i>ELEMENTS FINANCIERS</i>	7
<i>PERTINENCE DE LA MESURE</i>	8
<i>CONTEXTE ET ANCRAGE DANS LE DISPOSITIF EXISTANT</i>	11
<i>LE PROGRAMME</i>	13
<i>BENEFICIAIRES</i>	15
<i>PRINCIPES GUIDANT LE PROJET</i>	16
<i>ELEMENTS NOVATEURS</i>	18
<i>FORME ORGANISATIONNELLE</i>	19

Tous les documents cités en référence peuvent être obtenus

- sur demande à contact@accroche.ch
- ou consultables sur le site de l'Association www.accroche.ch

LE PROJET EN BREF

Intitulé du projet	SCENE ACTIVE
Localisation	Canton de Genève Espace Quartier de Sécheron – 1202 Genève
Type de projet	Projet offrant des ressources aux jeunes afin de les mobiliser sur un projet personnel Projet visant à améliorer les chances d’insertion socio-professionnelle de jeunes en rupture de formation
Durée et déroulement du projet	Sessions de 9 mois : d’octobre à juin L’organisation financière est fondée sur l’année civile répartie sur 2 périodes : janvier à juin (6 mois) et octobre à décembre (3 mois)
Objectif principal	Favoriser l’insertion professionnelle de jeunes et jeunes adultes présentant d’importantes fragilités comportementales et évoluant dans des contextes difficiles. Renforcer les chances de formation : <ul style="list-style-type: none">• transition formation obligatoire -> secondaire II / marché du travail,• valorisation et amélioration aptitudes -> compétences de base, savoirs, attitudes• projet personnel et professionnel -> choix d’une filière formation/travail
Objectifs spécifiques	Favoriser la reprise de confiance en soi <ul style="list-style-type: none">• Accompagnement adapté, permettant une reconstruction durable -> accueil hebdomadaire à plein temps du lundi au vendredi. Réactiver les capacités d’apprentissage. <ul style="list-style-type: none">• Pour les jeunes les plus éloignés du marché de l’emploi accessibilité aux structures de formation et d’insertion classiques -> développement des compétences idoines par le biais d’activités collectives et d’ateliers support à la formation. Donner accès à la culture <ul style="list-style-type: none">• Sorties culturelles, rencontre avec des artisans, montage complet d’un spectacle théâtral, écriture de scénarios -> représentations publiques (4 à 5/an) dans un théâtre reconnu.
Priorités	Appétence à la connaissance. Attitudes professionnelles. Réactivation des capacités d’apprentissage. Développement des compétences personnelles. Mise sur pied d’un projet personnel et professionnel.

Bénéficiaires

40 jeunes de 17 à 25 ans pour chaque session (septembre-juin).

Groupes mixtes filles/garçons (recherche de parité).

Mesure proposée à des jeunes sans formation aboutie ni emploi et absence de projet personnel défini.

- Participation volontaire (choisie par le jeune)
- Principe de libre adhésion (pas de mandat de placement)

Les jeunes doivent pouvoir remplir les conditions d'insertion sur le marché du travail à Genève (structures de formation et/ou d'emploi).

Responsable du programme

- M. Thomas GREMAUD
Directeur de Scène Active
sceneactive@accroche.ch
Tél. 077 415 96 22

RESPONSABILITÉ DU PROJET

Nom de l'organisation	ACCROCHE Association genevoise pour la valorisation de projets d'insertion de jeunes
Adresse	Case postale 1376 Rue Blavignac 10 – 1227 Carouge
Téléphone	079 922 79 29
Adresse E-Mail	contact@accroche.ch
Sites Web	<ul style="list-style-type: none">• www.accroche.ch• www.sceneactive.ch
Statut juridique	Association sans buts lucratifs (selon art. 60 et suivants du Code civil) Constituée en octobre 2011
Reconnaissance d'utilité publique	Association reconnue d'utilité publique dès l'exercice 2012 (décision AFC du 2.5.2014)
Comité de l'Association	<ul style="list-style-type: none">• M. Philippe SPRAUEL, Président,• M. Yann BOGGIO, Secrétaire,• M. Claude DUPANLOUP, Trésorier
Domaines d'activité principaux de l'organisation	L'action de l'Association se situe dans le domaine de la prévention. Elle s'inscrit dans une perspective de renforcement de la cohésion sociale et d'amélioration de la qualité de la vie. L'Association soutient les projets permettant de remobiliser les ressources des jeunes en situation de vulnérabilité. Elle appuie les démarches d'entrée en processus d'insertion sociale et de qualification professionnelle pour des jeunes sans formation professionnelle achevée ni projet d'emploi.
Assurance qualité (professionnalisme, formation, travail en réseau, évaluation, contrôle)	Institutions genevoises partenaires d'Accroche. Dispositif d'accompagnement de Scène Active. Engagement de personnel diplômé et expérimenté. Cellule d'évaluation externe mandatée par Accroche. Organe de contrôle financier externe (Fiduciaire). Système de contrôle interne.
<u>Références</u>	M. Mauro POGGIA, Conseiller d'Etat en charge du DEAS ¹ Mme Anne EMERY TORRACINTA, Conseillère d'Etat en charge du DIP ² Mme Esther ALDER, Conseillère administrative de la Ville de Genève M. Thierry APOTHELOZ, Conseiller administratif de la Ville de Vernier M. Christophe GIROD, Directeur général de l'Hospice général M. Alain-Dominique MAURIS, Président de la FASE ³

¹ DEAS, République et Canton de Genève - Département de l'emploi, des affaires sociales et de la santé

² DIP, République et Canton de Genève - Département de l'instruction publique, de la culture et du sport

³ FASE, Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle

ELEMENTS FINANCIERS

Budget par session (9 mois par an)	880'000
Rémunérations & honoraires Coordination, travail social, maîtres d'ateliers, interventions spécifiques, stagiaires, encadrement général, administration (engagements sur projet)	780'000
Infrastructures & activités Equipements et installations, matériel d'ateliers couture, décors, musique-son, multimédia, cuisine, expression	72'000
Spectacle Salle de spectacle, assistances techniques, locations de matériel	15'000
Communication Sites web, impressions, annonces	3'500
Fonctionnement général Formation, Evaluation, contrôles fiduciaire Assurances	9'500

Ressources financières	880'000
Fonds privés Fondation Hafen, Association Amitié-Solidarité, Chaîne du Bonheur, Fondation Montes Alti, Fondation privée genevoise, Fondation Sesam,	430'000
Fonds publics Etat de Genève DEAS, Allocation financière de prise en charge HG / SPMI, Loterie Romande (organe genevois de répartition), OFAS (PN contre la pauvreté)	440'000
Autres recettes Fonds propres Dons occasionnels	10'000
Autres prestations Accompagnements individualisés de jeunes, suivis spécialisés, prestations de service (institutions socio-éducatives). Tâches bénévoles d'appui et d'aide à la réalisation (bénévoles). Infrastructures - Locaux (Communes)	Prestations gratuits (participations non monétarisées)

Coordonnées financières

Association ACCROCHE
POST-FINANCE
CCP : 12-807288-2
IBAN : CH89 0900 0000 1280 7288 2

PERTINENCE DE LA MESURE

Chaque année, plusieurs centaines de jeunes sont temporairement ou durablement en rupture de formation. Dans une analyse de juin 2015, le Service de la recherche en éducation (SRED) a cerné de plus près cette situation dans une enquête approfondie⁴ : 976 élèves de l'enseignement secondaire II (post-obligatoire) sont confrontés au décrochage scolaire. Plus les ruptures sont longues, plus elles exposent les jeunes concernés aux risques sociaux, tels que le chômage et la précarité matérielle et sociale.

Les besoins liés à cette problématique ont été mis en évidence en 2010 par une étude⁵ réalisée conjointement par la Fondation pour l'animation socioculturelle et l'Hospice général. En résumé, les auteurs constataient que de plus en plus de jeunes pris en charge par ces deux institutions rencontrent des difficultés à s'inscrire et tirer profit des mesures d'insertion « classiques » existantes, lesquelles demandent certains prérequis en termes de compétences que beaucoup de jeunes n'ont pas.

En 2011, la Commission externe d'évaluation des politiques publiques (CEPP) a analysé la problématique d'orientation professionnelle en faveur des jeunes en rupture de formation et constaté que malgré la densité et le caractère abondant de l'offre en matière de prise de charge, celle-ci s'avère incomplète⁶. Les acteurs du réseau socio-éducatif et socio-professionnel observent que certains jeunes en rupture de formation ne présentent pas les prérequis suffisants – notamment en ce qui concerne les motivations et les comportements – pour entrer et se maintenir dans une démarche d'insertion professionnelle telle qu'elle est proposée par la plupart des dispositifs.

Les professionnels relèvent également que la plupart des jeunes en rupture ont une très mauvaise estime de soi et, par conséquent, adoptent d'emblée des postures d'échec. Cela peut se traduire notamment par toute une série de comportements mal perçus non seulement par les entreprises, mais aussi par les institutions censées les aider. Leur prise en charge relèverait d'une offre à bas-seuil avec un encadrement pédagogique et éducatif à plein temps durant plusieurs semaines avec des objectifs bas (octroyer un temps plus long au jeune pour le remobiliser sans objectif contraignant).

Pour accéder à la plupart des prestations disponibles (type SEMO⁷ par exemple), les jeunes doivent répondre à des attentes qui préfigurent celles du monde du travail soit un certain degré de motivation et d'assiduité dans le cadre des mesures proposées. Ces attentes sont particulièrement fortes lorsque les institutions ont des objectifs définis en termes de taux d'insertion. Cela crée inévitablement un effet d'écroulement : les jeunes présentant des comportements problématiques abandonnent ou sont exclus des mesures sans véritable alternative.

De fait, pour certains jeunes, les exigences à l'entrée sont manifestement trop élevées. Leurs problèmes relèvent principalement d'un accompagnement socioéducatif. La plupart des professionnels observent qu'il manque à Genève des prestations moins exigeantes en termes d'objectifs d'insertion (bas seuil) avec un encadrement éducatif à plein temps durant plusieurs semaines.

Les seuils d'accès aux mesures sont trop exigeants par rapport au degré de préparation de certains jeunes qui interrompent prématurément leur formation. Ceux-ci sont exclus des mesures par effet d'écroulement avec, pour conséquence, une prolongation ou une aggravation des situations de rupture (échecs à répétition).

L'idée est donc de proposer un programme capable de transmettre ces prérequis. Cette offre doit être conçue comme une étape préalable au processus d'insertion professionnelle en ciblant la restauration de l'estime de soi et la resocialisation du jeune.

⁴ Rapport du SRED : « Interruptions prématurées de la formation / Résultat d'enquête auprès des jeunes décrocheurs » (Août 2015)

⁵ Rapport conjoint HG/FASe : « Diagnostic partagé et proposition de nouvelle mesure d'insertion socioprofessionnelle / Scénic Adventure » (Décembre 2010)

⁶ Rapport de la CEPP : « Evaluation de la politique d'information et d'orientation professionnelle en faveur des jeunes en rupture de formation » (Octobre 2011)

⁷ Semestres de motivation SEMO : Programmes pour adolescents et jeunes adultes sans solution professionnelle ou en rupture d'apprentissage (Depuis 1994 sous l'égide du SECO)

Considérant les recommandations de la CEPP deux pistes ont été envisagées par ACCROCHE :

- Définir des indicateurs de performance plus bas pour les jeunes ayant de plus grandes difficultés d'adaptation.
- Développer une offre à bas seuil pour les jeunes qui ne remplissent pas les prérequis à l'insertion professionnelle.

Stratégie choisie pour répondre aux besoins identifiés

Les points forts d'une intervention à succès se situent dans l'axe « repérage, repêchage, raccrochage ». Ils se caractérisent par des actions de motivation, de resocialisation et de remobilisation des jeunes. L'objectif prioritaire est de parvenir le plus rapidement possible au retour d'une confiance en soi, élément fondamental et préalable à la reconstruction d'un projet.

Il s'agit donc de réaliser prioritairement les mesures propres à générer un changement radical de la représentation que se font les jeunes « décrocheurs » de la société, de la scolarité et de la formation professionnelle.

Dans ce sens, et au-delà des mesures ponctuelles, il est opportun de développer des projets sur la durée permettant aux jeunes concernés de raccrocher leur destin à celui de la société dans laquelle ils vivent.

Pour ACCROCHE, la mise en œuvre de tels projets se fonde sur les principes suivants :

- L'insertion des jeunes est un des objectifs prioritaires d'une collectivité soucieuse de bâtir l'avenir de ses membres et d'assurer sa pérennité.
- La prise en charge des situations de rupture / décrochage rencontrées doit se faire en concertation avec les personnes concernées de près ou de loin par la jeunesse en rupture sous la forme d'actions concertées et d'échanges de pratiques.
- Les actions de scolarisation, d'orientation et de formation professionnelles sont prioritaires mais leur succès se construit sur la base de prérequis qui constituent souvent la toile de fond de la rupture.
- Il est nécessaire de conduire des actions favorisant la remobilisation des jeunes « décrocheurs », en vue d'une insertion scolaire et professionnelle dans les dispositifs déjà existants et reconnus comme performants.
- L'expérimentation concertée de solutions nouvelles ou alternatives constitue une contribution précieuse à la visibilité, la cohérence et la coordination des actions sur le canton, garantes de la politique publique, mises en place pour les jeunes « décrocheurs ».

Le type de mesure préconisé

Entre 2011 et 2014, ACCROCHE a cherché à confronter son diagnostic auprès de l'ensemble des acteurs concernés. Les avis et retours sont unanimes : le besoin de programme d'insertion du type Scène Active ne fait aucun doute. Ces mêmes acteurs ont été associés à l'élaboration du plan de projet et du projet opérationnel de Scène Active.

Tout en préconisant un accès différent à la mesure et des options de fonctionnement davantage en lien avec le réseau socio-éducatif, Scène Active s'inspire aussi de l'expérience « Scénicprod » en vigueur à Lausanne sous l'égide de la Société coopérative Démarche depuis plus de 9 ans, dont les résultats sont plus qu'encourageant.

Buts

- Offrir un cadre d'accompagnement permanent et attractif avec un appui personnalisé dans une finalité de mise sur pied d'un projet personnel et professionnel.
- Favoriser un climat de reprise de confiance en soi et en ses potentialités.
- Permettre le développement de compétences personnelles et sociales en confrontant le jeune au travail de groupe.
- Réactiver les capacités d'apprentissage par le biais des activités en ateliers, de cours de remise à niveau.
- Susciter une réflexion et développer un esprit critique.
- Tester une approche novatrice de longue durée.

Objectifs opérationnels

- L'appétence à la connaissance et les attitudes professionnelles des jeunes concernés sont renforcées.
- Les jeunes s'inscrivent dans une logique projet et deviennent acteur de leur propre vie.
- Un spectacle valorisant, dans lequel tous les participants sont intégrés, est présenté publiquement dans un lieu reconnu.

Résultats attendus

- 100 % des participants disposeront d'un projet personnel de vie sociale et seront aptes à (ré)intégrer durablement les processus d'insertion professionnelle et le dispositif cantonal de qualification et de formation.

CONTEXTE ET ANCRAGE DANS LE DISPOSITIF EXISTANT

Ancrage dans le réseau

Le diagnostic des institutions fondatrices a été soumis à « évaluation » à plusieurs reprises et dans différents contextes. Ce fût notamment le cas en 2013 dans le cadre d'un forum organisé par ACCROCHE, en collaboration avec la Haute Ecole de travail social de Genève (HETS), avec les acteurs de terrain et responsables des principales institutions communales et cantonales concernées.

Ce forum a suscité un intérêt marqué pour ACCROCHE et ses objectifs. De nombreuses institutions publiques et privées ont souhaité adhérer à l'association ACCROCHE, soutenant ainsi la mise en œuvre du programme Scène active.

Le réseau actuel de collaboration constitué permet d'établir les connexions et partenariats utiles avec l'ensemble du dispositif d'insertion socio-professionnel genevois, notamment entre les membres institutionnels partenaires d'ACCROCHE : ASTURAL⁸, BAB-VIA⁹, CLAIR BOIS¹⁰, Communes et Villes de Genève¹¹, Chêne-Bougeries¹², Lancy¹³, Meyrin¹⁴, Vernier¹⁵, Versoix¹⁶, Croix-Rouge genevoise-SEMO¹⁷, DEAS-DGAS¹⁸, DIP-SPMI¹⁹, DIP-DGES-II²⁰, DIP-ACPO²¹, DIP-ECG Ella-Maillart²², DIALOGAI²³, FASe²⁴, FOJ²⁵, HG²⁶, HETS-Genève²⁷, L'ACORE²⁸, OSEO-Genève SEMO²⁹, TRAJETS³⁰.

Soutiens et reconnaissance

Le Conseil d'Etat a lui aussi soutenu le programme officiellement dans le cadre d'une conférence de presse donnée lors de la cérémonie d'ouverture du programme. Parmi les déclarations faites à cette occasion les magistrats présents (Mme Anne Emery-Torracinta et M. Mauro Poggia, Conseillers d'Etat, ainsi que Mme Esther Alder et M. Thierry Apothéloz, Maires de Genève et de Vernier) ont relevé que :

« Si des jeunes sont en rupture, c'est que nous avons failli à notre mission d'empêcher le décrochage, résultat d'un long processus. »

« L'abandon de l'école mène au chômage, puis à l'aide sociale. Toute mesure doit donc être considérée comme un investissement, et non comme une dépense. »

« Le prix à payer est nettement moins cher que celui de la rupture et de l'exclusion. »

« La rupture de parcours n'est pas une fatalité ».

⁸ ASTURAL, Actions éducatives et pédaogo-thérapeutiques

⁹ BAB-VIA, La Boîte à Boulots – Vers l'Intégration et l'Autonomie (Ville de Genève)

¹⁰ CLAIR BOIS, Fondation en faveur des personnes polyhandicapées

¹¹ VILLE DE GENEVE, Service de la jeunesse, Département de la cohésion sociale et de la solidarité

¹² COMMUNE DE CHÊNE-BOUGERIES, Service jeunesse, prévention et sécurité

¹³ VILLE DE LANCY, Contact Emploi Jeunes (CEJ), Service des affaires sociales

¹⁴ VILLE DE MEYRIN, Service Développement social et emploi

¹⁵ VILLE DE VERNIER, Délégation à l'emploi, Service de la cohésion sociale

¹⁶ VILLE DE VERSOIX, Antenne d'insertion socio-professionnelle « La Forge », Service social

¹⁷ CROIX ROUGE GENEVOISE, Semestre de motivation (SEMO)

¹⁸ DGAS, Direction générale de l'action sociale (DEAS), Politiques d'insertion

¹⁹ SPMI, Service de protection des mineur-e-s, Office de l'enfance et de la jeunesse (OEJ-DIP)

²⁰ DGES-II, Direction générale de l'Enseignement Secondaire II (DIP)

²¹ ACPO, Service de l'accueil du post obligatoire (ES II-DIP)

²² ECG Ella Maillart, Ecole de culture générale (ES II-DIP)

²³ DIALOGAI, Espace d'accueil et d'hébergement pour jeunes « Le Refuge »

²⁴ FASe, Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle

²⁵ FOJ, Fondation officielle de la jeunesse

²⁶ HG, Service Point Jeunes, Centre d'information et d'accueil pour jeunes adultes

²⁷ HETS, Haute Ecole de Travail Social (HES-SO)

²⁸ L'ACORE, Fondation Cycle d'orientation privé pour élèves en difficulté

²⁹ OSEO, Œuvre suisse d'entraide ouvrière, Travail et Intégration

³⁰ TRAJETS, Fondation pour l'intégration sociale et professionnelle

Les buts poursuivis par ACCROCHE ont permis à l'association d'être reconnue d'utilité publique, ce statut est en vigueur depuis l'exercice 2012.

Enfin, les aides financières obtenues (subvention et dons) confirment également de l'évaluation positive de la pertinence et de l'utilité pour ces jeunes du programme proposé.

Plusieurs fondations privées ont permis le lancement et la réalisation du projet depuis septembre 2015.

De plus les subventions allouées par l'Etat de Genève ainsi que par l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS), dans le cadre du programme national « lutte contre la pauvreté / renforcement des chances de formation », confirment la compatibilité du programme Scène Active avec le dispositif genevois de mesures visant à l'insertion des jeunes aux parcours de formations qualifiantes.

LE PROGRAMME

Une mesure de longue durée, en lien avec les arts de la scène, offrant à des jeunes en rupture la possibilité de construire leur propre projet, sur le plan personnel et professionnel, dans un environnement collectif).

Objectif central

Faire vivre aux participants, marqués par plusieurs échecs scolaires et la récurrence de difficultés d'insertion sociale et/ou socioprofessionnelle, une expérience collective positive, sur une période suffisamment longue afin qu'ils recouvrent confiance en eux, confiance en leurs pairs et qu'ils soient capable d'entrer en relation de manière constructive avec le monde qui les entoure.

Retrouver un rythme de vie, savoir entrer en relation et être confiant dans ses propres compétences sont des prérequis nécessaires à toute démarche de formation et/ou de qualification professionnelle.

Objectifs spécifiques

- **Favoriser la reprise de confiance en soi :**

La confiance en ses capacités est une première étape incontournable pour imaginer faire sa place dans la société. Des parcours chaotiques, tant au niveau personnel que scolaire, ont souvent eu des impacts forts et durables sur l'estime et la confiance que les participants ont en eux.

Un ensemble de stratégies est mis en place pour pouvoir travailler cette question. De nombreux défis et des victoires intermédiaires sont mis en place et valorisés afin de leur permettre de faire l'expérience de leurs qualités. L'étape du spectacle est également un rite de passage important visant à faire la démonstration publique de leurs compétences. L'accompagnement socio-éducatif met également un accent particulier sur cet aspect.

- **Réactiver les capacités d'apprentissage :**

Afin de pouvoir se projeter dans un futur métier ou une future formation il est nécessaire de se sentir à l'aise dans l'apprentissage. C'est bien plus la dynamique d'apprentissage que les techniques réellement enseignées qui est importante.

Par le biais des activités en ateliers les participants sont progressivement remis dans une logique d'apprentissage. Les modes de transmissions variés et ludiques ont pour but de redonner le goût à l'effort. La logique d'intervention est de permettre aux participants de se confronter à leurs limites pour ensuite pouvoir leur offrir des solutions adaptées, en partenariat avec le réseau.

- **Accès au monde des arts et de la culture :**

Que cela soit en tant qu'acteur ou spectateur, l'accès à la culture est un des objectifs importants du projet. En tant qu'acteur cela permet de travailler la confiance en soi, la construction d'un personnage, le développement d'un regard alternatif et une meilleure compréhension des exigences de la pratique artistique.

En assistant chaque semaine à des pièces d'improvisation, de théâtre plus classique ou contemporain dans différentes salles de spectacles genevoise.

Il s'agit de donner accès aux jeunes au monde riche de la production culturelle, de s'immerger dans des pratiques culturelles. Pour beaucoup, c'est la première fois qu'ils franchissent les portes d'un théâtre

Quel que soit l'objectif, il est porté par l'ensemble de l'équipe, qu'il s'agisse des encadrants socio-éducatifs ou des responsables d'atelier. C'est la cohérence de l'action de l'ensemble de l'équipe qui fait la qualité du travail entrepris.

La réactivation des capacités d'apprentissage, après avoir repris confiance en soi et en ayant cultivé une autre vision du monde, est cohérente avec la construction d'une insertion professionnelle et d'un parcours personnel épanouissant.

Déroulement du programme

Les premiers mois sont consacrés à des travaux en ateliers (multimédia, musique, stylisme, décors, cuisine) suivant le choix de chaque jeune et à la création d'un spectacle (théâtre, chant, danse) avec représentations publiques.

Les mois suivants sont axés sur la mise sur pied du projet personnel et professionnel via un coaching individuel visant la reprise d'une formation et l'accès au marché de l'emploi.

L'encadrement

L'équipe est composée de professionnels, des domaines du social et de l'artistique, motivés, rompus à la remobilisation des participants. Un accompagnement intensif est prévu pour que chaque jeune dépasse ses limites et acquiert une confiance en soi propice au succès de ses démarches.

Afin de prévenir les risques de « décrochage », des collaborations seront activées avec les travailleurs sociaux référents externes, dans les quartiers et les communes. Les expertises, compétences et expériences des principales institutions œuvrant autour de la problématique dans le canton sont utilisées.

A cet effet, des partenariats sont établis avec les institutions référentes des jeunes : Hospice général, Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle, Fondation officielle de la jeunesse, Fondation Trajets, l'Astural, Service de protection des mineurs, Service d'accueil du post-obligatoire, Fondation Clair Bois, Association BABV-VIA « boîte à boulot », ainsi que les structures municipales d'insertion socio-professionnelle et les services sociaux-jeunesse communaux (Genève, Carouge, Chêne-Bougeries, Lancy, Meyrin, Vernier, Versoix).

Principes pédagogiques

L'encadrement peut être qualifié de mixte. Il y a à la fois un référent désigné pour chaque jeune au sein de l'équipe de travail social, avec dans le même temps une forte pratique collective.

Les références individuelles ont pour but de permettre un suivi plus méthodique des situations et éviter qu'elles ne stagnent. Elles permettent également de rentrer plus loin dans les relations avec les travailleurs sociaux référents et les familles. La dimension collective est également très présente, notamment portée par les responsables d'atelier.

Les activités entreprises ne comportent pas de dangers particuliers et la quasi-totalité des participants sont majeurs. Ce sont donc les règles usuelles de prudence qui s'appliquent.

Travail avec l'entourage (parents, éducateurs, pairs, etc.)

Le lien avec les éducateurs et référents est au centre du projet, tout en laissant les participants responsables de leur situation. Le travail avec les familles se déroule en fonction des situations et des besoins. Les participants étant presque tous majeurs, le travail avec les familles se fait sur base volontaire.

La participation des parents est prévue au moment du spectacle annuel en tant que spectateur. Mais, pendant la durée de la session, des rencontres ponctuelles ont aussi lieu avec certains parents. Il s'agit de répondre aux différentes situations et d'apporter un appui là où il paraît utile.

BENEFICIAIRES

Selon l'effectif de participants attendu pour les 3 sessions du projet pilote :

Nombre de bénéficiaires	40 jeunes par an/session
-------------------------	--------------------------

	% estimé du groupe visé
Mineurs (15-18 ans)	10 à 15 %
Adultes (18-25 ans)	85 à 90 %

	% Filles	% Garçons
Mineurs (15-18 ans)	20 %	80 %
Adultes (18-25 ans)	40 %	60 %

Entrée dans le programme

Les travailleurs sociaux référents externes (présents dans les quartiers et les communes, selon les institutions respectives) envisagent avec les jeunes leur inscription dans le cadre du projet.

Ils assurent la liaison avec le directeur de Scène Active.

L'entrée dans la mesure est volontaire (libre adhésion / choix personnel de chaque jeune). Le projet ne prévoit pas l'intégration de jeunes sur mandats de placements.

Une convention de participation est signée avec chaque jeune et son représentant (cas échéant). La convention est tripartite, elle engage également les travailleurs sociaux externes.

Critères d'admission des bénéficiaires

Jeunes (garçons ou filles) de plus de 17 ans et jusqu'à 25 ans.

Le programme Scène Active s'adresse à des personnes :

- sans formation aboutie ni emploi et dont le projet personnel n'est pas défini,
- n'étant pas dans un cycle de formation ou en emploi,
- n'ayant pas les aptitudes requises pour l'entrée dans les mesures d'insertion professionnelle (structures de formation et/ou d'emploi).

Les jeunes doivent pouvoir remplir les conditions réglementaires d'insertion sur le marché du travail à Genève.

Débouchés attendus pour les des jeunes

A la sortie du programme

- Aptitude à (ré)intégrer durablement les processus d'insertion professionnelle.
- Insertion en stage professionnel.
- Inscription dans un cycle de formation qualifiante.

PRINCIPES GUIDANT LE PROJET

La libre adhésion

Le fait que les jeunes participent de leur plein gré est une des dimensions centrales du projet. Cela signifie que leur implication peut à tout moment être ramenée à leur choix et au fait que c'est à eux de mettre de l'énergie.

Cela implique également une grande rigueur de la part de l'équipe encadrante qui doit jour après jour proposer un programme attrayant et accompagner les participants à passer par-dessus les épreuves inhérentes à l'acquisition de n'importe quelle compétence. La libre adhésion favorise également la participation et la prise de responsabilité individuelle.

Cela amène enfin à porter une grande attention à l'organisation des cours, au rythme des semaines, aux activités annexes, aux moments de présentation et également à développer diverses stratégies pour aller « rechercher » des jeunes qui avaient décroché temporairement du projet.

Les partenariats institutionnels

Les accompagnements se font en co-référence avec les partenaires externes déjà en lien avec les participants. Cela se matérialise par des contacts réguliers et des rencontres avec les participants et les partenaires.

Cette façon de travailler impose aux collègues du réseau de ne pas « geler » les situations à cause de leur participation à Scène Active. Pour pouvoir faire cela, l'équipe doit aussi résister à la tentation de vouloir contrôler et maîtriser l'ensemble de la situation.

Afin de protocoler cette collaboration, une « convention tripartite » est mise en place. Elle est signée par chaque participant, un travailleur social de Scène Active et les partenaires impliqués. Ces conventions permettent de qualifier et d'inscrire les objectifs visés lors du passage à Scène Active et les engagements des différentes parties pour y parvenir.

Enseigner en apprenant

C'est le cœur de la posture de l'ensemble de l'équipe, partagée entre envie de transmettre et humilité d'apprentissage. Nous sommes dans un projet pilote dans lequel nous sommes tous en train de vivre une expérience nouvelle.

Cela implique à la fois de pouvoir être rassurant dans les informations et enseignements transmis, mais également de pouvoir rester ouverts aux propositions et aux réflexions.

Gourmandise et convivialité

La proximité familière, presque familiale, instaurée depuis le début du projet est également un des éléments centraux du fonctionnement. Elle est due à la fois à l'organisation (avec par exemple les repas et des sorties en commun), et à la posture bienveillante de l'ensemble de l'équipe.

Cette proximité est un outil permettant de travailler sur des situations complexes et compliquées. Elle implique une véritable appétence à la vie et un fort engagement de la part de l'équipe.

Nothing about us without us

L'autonomie est une pratique, pas un état à atteindre.

Si nous voulons que les participants puissent décider pour eux-mêmes de ce qui est important, il est fondamental de leur permettre de s'exercer, à la fois individuellement et collectivement. Individuellement cela implique par exemple qu'ils soient toujours présents lors des rencontres avec les partenaires extérieurs lorsque leur situation est discutée.

Au niveau collectif nous avons décidé d'organiser des moments de discussions afin de permettre aux participants d'émettre des avis, critiques et propositions quant à l'organisation du projet. Nous avons ainsi apporté plusieurs changements afin de répondre aux différentes demandes

Suivi des jeunes

La notion de fil rouge est une préoccupation constante portée par ACCROCHE : la situation du jeune est considérée sur la durée afin de lui permettre de raccrocher son destin à celui de la société dans laquelle il vit.

Pour Scène Active, l'entrée dans la mesure présuppose en amont une évaluation des besoins, laquelle s'effectue le plus fréquemment avec les travailleurs sociaux référents (selon les quartiers et les institutions impliquées). C'est donc en lien avec ces intervenants externes et avec chaque jeune qu'il est procédé au tri des différentes problématiques (personnelles, familiales, de consommation, etc.) et à la définition d'objectifs permettant leur résolution.

Cette démarche se poursuit pendant toute la durée de la session grâce au suivi socio-éducatif interne en lien avec les travailleurs sociaux référents externes. Ces derniers constituent une ressource dans l'accompagnement des jeunes. Une « contractualisation » des rapports de travail (interne-externe) permet de clarifier les collaborations et, cas échéant, de bien préparer l'aval de la mesure.

Le lien privilégié construit tout au long de l'année avec les partenaires institutionnels a ainsi pour but de s'assurer d'une continuité dans le soutien aux différentes situations et, si adapté, une orientation ultérieure vers les structures socio-professionnelles adaptées

Dimension collective

Le groupe est un des éléments constitutifs du projet. Les participants sont amenés à travailler dans des groupes de tailles variables. Des petits groupes d'une dizaine de personnes dans le cadre des ateliers techniques pour se retrouver à 20 ou 40 lorsqu'ils font du théâtre. L'écoute de l'autre, l'adaptation aux différents rythmes, la solidarité sont ainsi au centre du projet. Les aspects de régulation des dynamiques de groupe peuvent également être travaillés dans ce contexte.

Que cela soit dans une perspective citoyenne ou professionnelle, la dimension collective nous semble primordiale à travailler. Il est important d'accompagner les participants dans un apprentissage des règles et des contraintes liées au fonctionnement collectif, tout en les rendant conscients de ses potentiels

Approche communautaire

La libre adhésion et le travail fortement basé sur le collectif font de Scène Active un projet communautaire.

La participation des personnes inscrites, que cela soit dans l'écriture du spectacle, dans l'établissement des règles de fonctionnement, dans les propositions d'agenda culturel vise un véritable renforcement des compétences collectives et individuelles des participants.

Coopération entre les acteurs

La création et la mise en place d'un spectacle rendent la coopération indispensable. De plus, l'architecture de Scène Active avec les différents ateliers concourant tous à la mise en place du spectacle veut également renforcer cet aspect. Il s'agit de rendre visible ce qui peut être accompli lorsque création de décors, de costumes, de musique et de vidéo se mettent ensemble pour la réalisation d'un spectacle.

Sur une partie plus liée à l'insertion socio-professionnelle les participants sont encouragés à faire profiter le collectif de leurs réseaux et de leurs « bons plans » afin de trouver des opportunités professionnelles

Proximité du projet avec les entreprises et centres de formation

Les collaborations et partenariats avec les centres de formation constituent un facteur déterminant pour la réalisation des projets des jeunes.

Les liens sont notamment établis et entretenus dans le cadre de l'association ACCROCHE par l'adhésion des institutions sociales et de formation.

Des relations sont aussi activées avec :

- les services cantonaux dans les domaines de la formation et de l'emploi,
- les entités publiques et privées actives sur le marché de l'emploi.

Dimension genre

Scène Active a l'intérêt de pouvoir s'adresser tant aux garçons qu'aux filles en constituant ainsi un groupe très mixte. Les questions du genre et de la sexualité peuvent ainsi être abordées. Une intervention spécifique est d'ailleurs prévue sur ce thème.

Il nous paraît effectivement important d'accompagner les participants sur cette réflexion afin de leur permettre de se projeter dans l'avenir. Avoir une bonne compréhension de ce que c'est que d'être une femme ou un homme et lutter contre les stéréotypes nous paraît être une étape fondamentale dans une insertion socioprofessionnelle.

ELEMENTS NOVATEURS

- ✚ Travail sur les prérequis pour une intégration aux circuits de formation (mesure « bas seuil ») visant à la remobilisation durable des jeunes.
- ✚ Mesure de longue durée dans le cadre d'une action communautaire ouverte à la vie collective et basée sur la libre adhésion des jeunes participants.
- ✚ Prise en compte de la problématique globale de chaque jeune (avant, pendant, après) et suivi d'accompagnement socio-éducatif en lien avec les travailleurs sociaux de proximité (institutions référentes).
- ✚ Principes d'action interinstitutionnels (transversalités et synergies).
- ✚ Sur la question des partenariats public-privé ACCROCHE se positionne pour un modèle de réalisation possible et durable. Les collaborations entre public et privé, engageant ainsi une réflexion sur le long terme en vue d'assurer la mise en œuvre cohérente et partagée d'une mission d'intérêt public.

FORME ORGANISATIONNELLE

Dispositif d'accompagnement, de supervision et de contrôle permettant d'assurer un fonctionnement optimum en offrant des garanties de gestion adaptées à l'ampleur de l'entreprise.

Les organes ci-après ont été constitués dès la mise en route du projet (septembre 2015) :

- **Comité d'ACCROCHE**
 - Organe de gestion de l'Association
 - Engagements juridiques (financiers & contractuels)
 - Répondant institutionnel
 - Stratégies, Arbitrages, Communication

- **Comité de pilotage du projet**
 - Entité opérationnelle de la mesure (garant de la réalisation de la mesure)
 - Décision sur les orientations de l'action.
 - Suivi régulier de l'avancement du projet
 - Garant de la réalisation de l'action.
 - Analyse et valide les propositions du Directeur
 - Etudie les améliorations du projet (révisions)
 - Produit un bilan au terme de la mesure.

- **Supervision financière & Contrôle des comptes**
 - Conseils financier et supervision comptable :
Mme Françoise Sublet, Directrice finances FASe – 1227 Carouge
 - Assurances sociales, protection juridique et responsabilité civile :
M. Luis Innostraza, Conseiller en assurance – 1206 Genève
 - Contrôle et révision des comptes confié à un organe externe et indépendant :
Fiduciaire Parini – 1228 Plan-les-Ouates.

- **Evaluation du projet**

Une cellule d'évaluation a été constituée par le Comité d'ACCROCHE.

Des spécialistes externes (sociologues) sont mandatés pour suivre et évaluer la mesure dès son démarrage, dans une perspective d'amélioration continue et dans le but de rendre compte des résultats de cette mesure inédite à l'ensemble des partenaires, notamment auprès des financeurs.

- Analyse des processus socio-éducatifs propres à la mesure
- Analyse du fonctionnement général de Scène Active
- Participe au bilan produit au terme de la mesure

Durant les sessions écoulées et en cours, les mandats ont été confiés à la HETS, UNIGE et HEG.

Les analyses et observations issues de l'évaluation du projet sont notamment prises en compte pour la reconduction annuelle du projet.

L'adéquation de la mesure avec les enjeux socio-professionnels et de formation fait l'objet d'une évaluation périodique spécifique.



Association genevoise pour la valorisation de projets d'insertion de jeunes